HARCÈLEMENT SEXUEL, MORAL, TÉLÉPHONIQUE, EN LIGNE...: COMMENT SE DÉFENDRE ?

Category: Sécurité informatique

Tag: Enquête



Nous sommes souvent dérangés dans notre vie privée par un harcèlement qui devient pesant.

Nous publions une fiche du site service-public.fr qui fait une bonne synthèse : Service Public

Il ne parait pas inutile de rappeler que le harcèlement téléphonique est réprimé par l'article 222-16 du Code Pénal.

Dans une telle hypothèse, il faut noter les heures et jours d'appel pour faire soit une main courante à la police ou la gendarmerie soit un dépôt de plainte contre X si cela va trop loin.